DoctoSleep
Enseigner le sommeil. Transformer la médecine.

MODULE THÉRAPEUTIQUE

Référence DPC: 79622626004

ORGANISATION ET INSCRIPTION

Agence MACO | Coralie Martin
Mail: contact@doctosleep.fr | www.doctosleep.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

module thérapeutique

Comprendre la
DIFFÉRENCE DE PRISE EN CHARGE DU SAS OBSTRUCTIF ET DU SAS CENTRAL

Assimiler le
MODE D'ACTION, LES MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET LE SUIVI DES DISPOSITIFS PAR PPC ET SERVOVENTILATION

Bien saisir
LE RÔLE DU PRESTATAIRE DE SANTÉ à DOMICILE

Assimiler le
MODE D'ACTION, LE PROFIL DES PATIENTS, LES MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET LE SUIVI DES OAM

Connaître les
INDICATIONS ET LES PRINCIPES CHIRURGICAUX DES TISSUS MOUS ET DES BASES OSSEUSES

Connaître le
CADRE DE PRISE EN CHARGE ET LE CIRCUIT DU PATIENT QUI RELÈVE D'UNE STIMULATION DU NERF HYPOGLOSSE

Comprendre
L'UTILITÉ ET LES PRINCIPES DE LA THÉRAPIE MYOFONCTIONNELLE ORO-MAXILLO-FACIALE

Savoir adapter
AU MIEUX LE TRAITEMENT PROPOSÉ AU PROFIL DU PATIENT EN METTANT EN PLACE UNE RÉSEAU INTERPROFESSIONNEL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES: cours présentiels comprenant des cas cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION: un quizz sera proposé en introduction et à la fin de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

THÉRAPEUTIQUE DES TROUBLES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL

JOUR 1

8h00 – 8h30 Présentation du cours et quizz d'évaluation des connaissances

8h30 – 10h00 **COURS 1**

LA VENTILATION DU SASO

- La PPC : mode d'action, indications, contre-indications, législation
- La ventilation auto-asservie. Le traitement du SAS central

10h00 – 10h30 Pause

10h30 – 11h00

LE ROLE DU PRESTATAIRE

11h00 – 13h00 **COURS 2**

L'APPAREILLAGE ET LE SUIVI DU SAS

- Mise en place du traitement
- Analyse des rapports de PPC (observance, fuites, IAH, pressions)

13h00 – 14h00 Déjeuner

14h00-15h00 **COURS 3**

L'ORTHESE D'AVANCEE MANDIBULAIRE

- Mode d'action, indications, modalités de prescription
- Réalisation, suivi

- Chirurgie des bases osseuses

15h00-16h00 **COURS 4**

STIMULATION DE L'HYPOGLOSSE

- Mode d'action, indications, aspects pratiques, suivi
- Chirurgie ORL

16h00-16h30 Pause

16h30-18h00 **FORMATION** par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)

SOCIÉTÉS FISHER & PAYKEL,LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

JOUR 2

8h00 – 09h30 **COURS 5**

LA VENTILATION DU SAS CENTRAL

- La PPC : mode d'action, indications, contre-indications, législation
- La ventilation auto-asservie. Le traitement du SAS central

9h30 – 10h30 **COURS 6**

LES AUTRES MODES DE VENTILATION

- Bilan pré-thérapeutique respiratoire
- SAS et pathologies respiratoires
- La VDNP

10h30 – 11h00 Pause

11h00-12h30 **FORMATION** par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)

SOCIÉTÉS FISHER & PAYKEL, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

12h30-13h30 Déjeuner

13h30 – 16h00 **COURS 7**

LES SITUATIONS DIFFICILES

- Somnolence résiduelle, effets secondaires
- Enregistrement sous PPC

16h00-17h30 **COURS 8**

PARTICULARITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DU TROS DE L'ENFANT, CADRE REGLEMENTAIRE

- Rôle de la thérapie myo-fonctionnelle

JOUR 3

8h00 – 09h00 **COURS 9**

GESTION D'APPAREILLAGES DIFFICILES, GESTION DE L'ARRET DU TRAITEMENT

09h00 – 10h00 **COURS 10**

APPROCHE RAISONNEE DU SUIVI D'UN TRAITEMENT VENTILATOIRE

- Mise en situation

10h00 – 10h30 Pause

10h30 – 11h30 **COURS 11**

QUAND LE SUIVI SE COMPLIQUE

- Mise en situation

11h30 – 12h00 SYNTHESE DE LA FORMATION

12h00 – 12h30 **CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

FIN DE LA FORMATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.
Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.
Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation. Votre inscription prend effet à la réception de votre convocation par mail à J-7.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.
En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Dans un contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement.

Doctosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACO

5 rue du Jaizquibel

64 210 BIDART

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@doctosleep.fr

Pour toute question sur l'accessibilité, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter.